



## **Fusion des inspections : Place à l'impro !!!**

C'est dans la plus grande confusion que se met en place la fusion de l'inspection du travail. Bienvenue dans les régions préfiguratrices. Bienvenue à la DD du Rhône.

Fusion ou confusion ? Pourtant, on a fait semblant de préparer cet événement : la preuve, lors du CHS de la DD du Rhône au cours duquel étaient présentés les plans pour l'arrivée des agents des inspections du transport et de l'agriculture, il manquait déjà des bureaux pour les nouveaux arrivants. Qu'à cela ne tienne, la direction a adopté unilatéralement son projet et l'a mis en application le 29 avril 2009.

Le déménagement sera donc effectué par une entreprise choisie par la direction, mais qui est dans le collimateur de l'inspection des transports et dont les salariés travaillaient sans équipements de protection.

Sans coordination, seules une adjoint et une secrétaire administrative (on avait « oublié » que presque tous les agents de contrôle étaient en formation ce jour là) vont passer deux jours entiers à manutentionner des centaines de dossiers et à tenter de les faire rentrer dans moins de place qu'il n'en fallait pour les accueillir! Des vacataires devaient leur prêter main forte, mais apparemment, la direction les avait déjà occupés ailleurs !!! Les déménageurs ont posé les caisses dans les nouveaux locaux et sont partis ! Elles ont donc rangé pendant 9 heures, seules. Le lendemain, rebelote ! Et pour couronner le tout, on leur annonce que le troisième poste de secrétariat initialement prévu ne sera pas pourvu, il faudra se partager le travail tout simplement !!!

Ah oui, et il faudra aussi continuer le renseignement physique et téléphonique du secteur transport, en attendant que les autres agents soient formés.

Alertés par l'état de fatigue et de tensions nerveuses que présentaient ces agents, les membres du CHS et des organisations syndicales ont interpellé la direction. Ce n'est qu'à 14h, après de longues tergiversations, grâce à l'insistance des syndicats et après des échanges « musclés » que la direction acceptera d'intervenir pour préserver ces agents.

**Cette préfiguration catastrophique de la fusion est une illustration, s'il en fallait, de la plus grande désorganisation qui règne dans l'administration du fait de la RGPP. Le navire est sans capitaine !**

Nous réclamons :

- la tenue d'un CHS extraordinaire afin de rétablir le dialogue social bafoué et afin de remettre à plat l'aménagement des locaux pour l'accueil de nouveaux personnels ;
- la dotation de l'inspection du travail en nombre d'agents suffisants pour assurer la continuité du service public ;
- le maintien d'un nombre de sections identiques à celui d'avant la fusion ; la DGT tentant de profiter de cette fusion pour supprimer des sections d'inspection du travail ;
- l'instauration d'un véritable dialogue social dans le respect et l'écoute, tranchant avec les caractères péremptoires qui prévalent dans nos relations avec l'encadrement de la direction du travail.